



## Compte-rendu du conseil de quartier Rive gauche 12 janvier 2017

### Présents :

- **Mairie** : Pierre Gouzi, élu référent ; Anaïs Alasseur, chargée de mission aux conseils de quartier ;
- **Membres du bureau du comité de quartier** : Francis de Hauteclouque, Pierre Gloaguen.
- vingt cinq riverains du quartier.

La réunion s'est tenue dans la salle de réunion n°1, au premier étage de l'espace Sainte Anne. Les points ci-dessous ont été abordés :

### **Aménagement de l'espace Gare**

P. Gouzi présente les 2 premières phases de l'aménagement de l'espace gare SNCF qui va devenir un espace multimodal (trains, voitures, bus, vélos) et être adapté à l'augmentation prévue du trafic liée :

- à la diminution du temps de trajet vers Paris (mise en service d'un tronçon de LGV supplémentaire en juillet 2017) ;
- à l'augmentation du nombre de TER journaliers vers Plouaret, Guingamp ou St Brieuc (10 dans un sens et huit dans l'autre).

La première phase, dont l'achèvement est prévue en juillet 2017, est réalisée par LTC (Lannion Trégor Communauté) et consiste en la réalisation d'un parking de 124 places sur un terrain acheté à la SNCF situé le long des rails, en bas du parking de l'hôpital. Un accès piéton/vélo le long du ruisseau de Kerlouzouen permettra de rejoindre la gare.

Il est souhaité que cet aménagement piéton/vélo ne soit pas accessible seulement au travers du bâtiment gare (comme cela est présenté), mais aussi depuis la rue de Trozozec au niveau de la gare.

La deuxième phase permettra le réaménagement du parvis de la gare qui deviendra piétonnier et sera adapté à l'accueil de tous les modes de transport (bus, taxis, vélos, dépose-minute, ...). Les options présentées restent encore à affiner et la réalisation est prévue en 2018.

### **Avenir des conseils de quartier**

La municipalité a entamé une réflexion sur le devenir des conseils de quartier, mis en place à partir de 2008. Quel pourrait être leur rôle dans l'animation du quartier ou dans une réflexion plus large sur l'aménagement de la ville ? Les riverains sont invités à exprimer leurs réflexions ou leurs propositions. Si un projet était proposé, la ville pourrait fournir l'aide des services techniques ou affecter une aide financière.



Anaïs Alasseur indique que les demandes ponctuelles des usagers peuvent être adressées directement aux services techniques de la mairie par téléphone ou par l'intermédiaire du site internet de la ville où cette rubrique sera réorganisée.

Les riverains insistent cependant sur le maintien de la vocation première du conseil de quartier, qui est de faire remonter les problèmes rencontrés par la population et de définir les priorités des actions à entreprendre.

## Lannion 2030

Anaïs Alasseur donne un aperçu du travail entamé par la ville de Lannion, avec l'aide d'un bureau d'étude et la participation de représentants des associations locales et des conseils de quartier, pour définir les objectifs d'aménagement de la ville de Lannion à moyen terme.

Un site internet sur ce projet est ouvert, et présente les travaux déjà menés sur cette réflexion : [http://www.ville-lannion.fr/Lannion\\_2030\\_accueil.html](http://www.ville-lannion.fr/Lannion_2030_accueil.html).

Le résultat de ce travail sera exposé et soumis à commentaires au cours du premier semestre 2017.

## Suivi des fiches de liaison :

Les fiches de liaison suivantes ont été passées en revue.

- **Fiche n°7 : Parking de Caerphily.** La signalisation au sol est encore à repeindre.
- **Fiche n°10 : Rue de Penn ar C'hoad.** La nécessité de trottoirs dans la rue de Penn ar C'hoad est à nouveau soulignée. Pour faire face aux contraintes budgétaires et vue la longueur de cette rue, il est suggéré d'étudier la faisabilité d'une réalisation par tronçons.  
Il est indiqué qu'aucune réalisation n'a été inscrite au budget 2017 !
- **Fiche n°28 : Rond point Bel Air.** La matérialisation de passages piétons sur tous les accès à ce rond-point n'est toujours pas effectuée. Anaïs Alasseur indique qu'un contact avec la municipalité de Ploulec'h sera repris à ce sujet.
- **Fiche n° 40 : Rue des Frères Lagadec.** La matérialisation de passages piétons à la hauteur du n°69 n'a pas encore été réalisée.
- **Fiche n°47 : Vallon de Trozsec.** Il manque toujours, sur l'une (route de St Patrice) des quatre entrées du parc, un panneau signalant l'interdiction des engins motorisés.
- **Fiche n°56 : Kerlann.** Anaïs Alasseur se rendra sur place pour visualiser les besoins d'entretien des espaces verts. Il est précisé que le nettoyage des abords immédiats des containers à ordures est de la responsabilité de LTC.
- **Fiche n°58 : Hent Keravel Vras.** La création d'un arrêt de bus scolaire côté Boulevard Mendes France rendrait caduque la demande d'éclairage de toute la rue. Cette possibilité sera étudiée.

Il est par ailleurs demandé de prendre en compte les fiches de liaisons suivantes, toujours en cours, qui n'ont pas été abordées :



- **Fiche n° 42 : Rue des Frères Lagadec.** Au niveau du n°80 le décalage des bateaux de trottoir n'est pas en correspondance avec le passage clouté.
- **Fiche n° 44 : Carrefour Lagadec - Nogues.** Le traitement du dos d'âne, signalé glissant en cas de pluies, planifié pour 2016, n'a pas été réalisé.
- **Fiche n°48 : Rue de Penn ar c'hoad.** Le problème de ruissellement des eaux de pluie a été amélioré suite au curage des bas-côtés lors de l'aménagement des aires de stationnement en bas de la rue. Le résultat n'est cependant pas encore satisfaisant.
- **Fiche n°50 : Route de St Patrice.** L'élagage de la végétation débordant sur la voie publique a été réalisé. A noter que le même problème se pose rue de Penn ar c'hoad.
- **Fiche n°54 : Rue Noël Donval.** La demande de pose de poubelles et de nettoyage régulier autour du cinéma reste d'actualité.
- **Fiche n° 55 : Parking de Caerphily.** La reconfiguration de la zone d'entrée / sortie pourrait faciliter la circulation des véhicules sortants.
- **Fiche n°57 : Kerlann.** Pose d'un panneau d'interdiction de dépose des encombrants.

## Divers points abordés

La boîte à livres installée sur le mail de la gare est régulièrement dégradée. Il est proposé de la déplacer auprès du pont Sainte Anne.

La mise en place de plots pour empêcher le stationnement intempestif sur le trottoir entre l'entrée de l'hôpital et le rond point de Trorozec a été refusée. Anaïs Alasseur indique que les services techniques sont réticents à utiliser ces plots inesthétiques et coûteux. Le signalement des véhicules gênant doit être réalisé auprès des services de police.

Le trottoir situé boulevard Mendès France au-dessus du parc Sainte Anne a été récemment déformé et les barrières enlevées. Du fait du vide existant, cet endroit est pour l'instant dangereux. Les riverains souhaiteraient que les barrières soient remises ;

**Rappels :** Il est possible, sur le site internet de la ville de Lannion, de s'inscrire pour recevoir par mail les informations concernant le quartier.

Les problèmes ponctuels (nids de poules, ...) peuvent être traités rapidement, sans attendre une réunion de quartier, par un contact direct (appel téléphonique, site internet) avec les services techniques de la mairie.

Le bureau du conseil de quartier.